

LISTE D'INSPECTION PRÉRÉCEPTION

Pour un bâtiment non détenu en copropriété et pour la partie privative d'un bâtiment détenu en copropriété.

NOM DE L'ENTREPRENEUR

BÉNÉFICIAIRE

N° DE LICENCE RBQ

N° D'ACCREDITATION

N° D'ENREGISTREMENT ÉMIS PAR L'ADMINISTRATEUR

ADRESSE ET TÉLÉPHONES

DESCRIPTION DU BÂTIMENT

RÉSIDENTIEL – NON DÉTENU EN COPROPRIÉTÉ

CONDO – PARTIE PRIVATIVE



EXTÉRIEUR

1 TERRAIN

- Niveau de sol aux abords du bâtiment (espace entre le parement et le sol), pentes descendantes qui éloignent l'eau du bâtiment¹

2 FONDATIONS

- Murs de fondation : isolation, imperméabilisation, fissures
- Crépis de béton
- Robinet d'eau extérieur
- Prises de courant extérieures

3 TOITURE

- Membrane ou bardeaux
- Bouches de ventilation ou grilles
- Trappe ou porte d'accès à l'entretoit
- Gouttières (s'il y a lieu) ou parapets

4 PAREMENT EXTÉRIEUR

- Maçonnerie : joints, chantepleurs
- Déclin de vinyle, d'aluminium ou de bois : alignement des matériaux et joints
- Revêtement, enduit acrylique ou stuc

5 PORTES, FENÊTRES, LANTERNEAUX, PORTES DE GARAGE ET AUTRES OUVERTURES

- Installation, fonctionnement, quincaillerie et finition
- Calfeutrage au périmètre
- Ferme-porte sur portes d'entrée ainsi que sur portes d'issue ou porte donnant dans le garage
- Mécanisme d'ouverture de la porte de garage ou mécanisme d'inversion (sécurité)

6 ACCÈS AU BÂTIMENT ET ESCALIERS, TERRASSE OU BALCONS

- Garde-corps
- Pontage de bois, dalle de béton ou autre
- Système électrique : éclairage et prises de courant
- Système de plomberie : robinets d'eau

7 CHEMINÉE ET CONDUITS D'ÉVACUATION

- Maçonnerie
- Fonctionnement du clapet d'évacuation

1. L'aménagement du terrain est exclu de la garantie.

INTÉRIEUR

1 HALL D'ENTRÉE

- Revêtement de sol : carrelage (joints de mortier), revêtement de sol souple (joints), revêtement de bois ou moquette, avec plinthes
- Revêtement mural et plafonds : gypse peint, carrelage, bois ou papier peint, plafonds suspendus, moulures et boiseries
- Portes d'accès : ferme-porte, calfeutrage, quincaillerie, finition
- Systèmes électriques : éclairage et système d'alarme
- Système de ventilation et de chauffage

2 CORRIDORS

- Revêtement de sol : carrelage (joints de mortier), revêtement de sol souple (joints), revêtement de bois ou moquette, avec plinthes
- Revêtement mural et plafonds : gypse peint, carrelage, bois ou papier peint, plafonds suspendus, moulures et boiseries
- Systèmes électriques : éclairage
- Système de ventilation et de chauffage

3 SÉJOUR, SALLE À MANGER ET CHAMBRES

- Revêtement de sol : carrelage (joints de mortier), revêtement de sol souple (joints), revêtement de bois ou moquette, avec plinthes
- Revêtement mural et plafonds : gypse peint, carrelage, bois ou papier peint, plafonds suspendus, moulures et boiseries
- Portes : quincaillerie, finition
- Systèmes électriques : éclairage et prises de courant
- Système de ventilation et de chauffage
- Foyer : revêtement incombustible au pourtour du foyer (murs, plancher et tablette de foyer), mécanisme d'ouverture et de fermeture de la cheminée (clapet)

4 CUISINE ET WC (SALLE DE BAIN ET TOILETTES)

- Revêtement de sol : carrelage (joints de mortier), revêtement de sol souple (joints), revêtement de bois ou moquette, avec plinthes
- Revêtement mural et plafonds : gypse peint, carrelage, bois ou papier peint, plafonds suspendus, moulures et boiseries
- Portes : quincaillerie, finition
- Systèmes électriques : éclairage et prises de courant
- Système de plomberie : appareils de plomberie (lavabo, bain, douche avec joints d'étanchéité) et robinetterie en bon état de fonctionnement
- Système de ventilation et de chauffage : hotte de cuisine et ventilateur de WC (salle de bain et toilettes)
- Ébénisterie (armoires, meubles intégrés et comptoirs) : quincaillerie de finition (joints) et étanchéité

INTÉRIEUR - suite

5 SOUS-SOL OU AUTRES ESPACES

- Revêtement de sol : béton et drainage
- Finition de plancher : carrelage (joints de mortier), recouvrement de sol souple (joints), recouvrement de bois ou moquette, avec plinthes
- Revêtement mural et plafonds : béton, gypse peint, carrelage, bois ou papier peint, plafonds suspendus, moulures et boiseries
- Portes : quincaillerie, finition
- Systèmes électriques : éclairage, prises de courant et panneau électrique
- Système de plomberie : valve d'arrêt de l'alimentation de l'unité d'habitation, chauffe-eau et son drain
- Système de ventilation et de chauffage : échangeur d'air

6 GARAGE

- Revêtement de sol : béton et drainage
- Revêtement mural et plafonds : gypse peint, béton, moulures et boiseries
- Portes d'accès : ferme-porte, étanchéité, quincaillerie, finition et mécanisme d'inversion
- Systèmes électriques : éclairage, prises de courant, détecteur de fumée et système d'alarme
- Système de plomberie : robinet d'eau
- Système de ventilation et de chauffage

NOTES PERSONNELLES

DÉCLARATION DE RÉCEPTION DU BÂTIMENT

RÉCEPTION – SANS RÉSERVE¹

RÉCEPTION – AVEC RÉSERVE
(Voir la liste d'éléments à corriger et / ou à parachever)

DATE DE FIN DES TRAVAUX
(Applicable seulement s'il n'y a pas de travaux à parachever)

DATE PRÉVUE DE FIN DES TRAVAUX

SIGNATURE DU BÉNÉFICIAIRE

SIGNATURE DU BÉNÉFICIAIRE

SIGNATURE DE L'ENTREPRENEUR

DATE DE RÉCEPTION²

1. Votre acceptation, avec ou sans réserve, ne concerne que les éléments apparents au moment de la réception du bâtiment.

2. Date à laquelle vous déclarez accepter le bâtiment qui est en état de servir à l'usage auquel il est destiné et indique, le cas échéant, les travaux à parachever ou à corriger.